

CONSEIL D'ADMINISTRATION OTMLM du 13 décembre 2017
COMPTE-RENDU

Les Estables, le 18 décembre 2017

Présents :

Françoise BOURLES, Jean-François BOUSSIT, Eric CELLE, Philippe COUDRAY, Janet DARNE, Jean-Marc FARGIER, André FERRET, Thierry LECLERC, Sébastien MICHEL, Sandrine THOMAS.

Absents/Excusés :

Johanne BONNET, Philippe DELABRE, Alice MALARTRE, André ROGUEZ, Jean-Pierre SABATIER.

Documents joints au présent compte rendu :

Présentations PowerPoint projetées au cours du CA

1. Accueil et Information des publics

Au regard des moyens humains dont devrait disposer l'Office de Tourisme en 2018, il faut s'attendre à une réduction significative de l'ouverture des antennes d'accueil.

En réponse à la baisse d'effectifs dédiés à l'accueil, il est proposé de s'appuyer sur des services civiques. Si l'intérêt est réel sur le plan financier. Il faut toutefois prendre en compte la contrepartie technique et notamment le risque d'une qualité d'accueil perfectible.

Par ailleurs, l'Office de Tourisme, en partenariat avec la Communauté de communes, pourrait proposer aux communes intéressées, une solution de type « point info ».

Il s'agirait de leur mettre à disposition un « présentoir type » accompagné de la documentation territoriale et départementale. Ce présentoir pourrait être placé en mairie ou tout autre endroit jugé pertinent par cette dernière (équipement touristique, hébergement, restaurant, café/bar, épicerie, etc).

Enfin, la manière avec laquelle sera déterminée l'ouverture des antennes d'accueil pour 2018 n'a pas été définie.

2. Communication & Promotion

Site internet :

La campagne de référencement payant a débuté le 6 décembre. Les premiers bons résultats enregistrés cette semaine semblent aller dans le sens de la reconduction d'une campagne similaire sur 2018.

Une réunion technique doit être programmée avec la MDDT pour résoudre les problèmes inhérents aux marques blanches. Parmi les administrateurs, Jean-Marc FARGIER souhaite y participer.

Les brochures :

L'Office de Tourisme souhaite se positionner sur la reconduction du Guide Pratique, du Guide des Hébergements et de la Carte Touristique. Plusieurs raisons à cela :

- Pour le vacancier, il s'agit d'outils **utilisés et appréciés**. Pour la seconde année consécutive, tous les exemplaires imprimés ont été diffusés.
- Pour le territoire, l'utilisation de ces brochures a généré plus de **350 000 € de retombées économiques directes**.
- Pour l'Office de Tourisme, la participation des partenaires à leur financement génère plus de 6 000 € de recettes propres. Pour le personnel, il s'agit d'outils au service de l'accueil valorisant **l'ensemble** du territoire.
- Pour la Communauté de communes, c'est une **économie de 6 000 € sur le financement du fonctionnement de l'OTI**.
- Pour les prestataires de tourisme, ce sont **des outils fédérateurs**. En effet, plusieurs d'entre eux ont travaillé sur la réalisation de ces brochures dans le cadre des groupes de travail thématiques animés par l'Office de Tourisme.

Pour réduire au maximum les frais de conception/impression, il s'agirait d'une simple mise à jour.

3. Budget de fonctionnement

La Communauté de communes et l'Office de Tourisme se sont réunis à deux reprises les 13 et 15 novembre dernier.

Au cours de la première rencontre, la Communauté de communes s'est positionnée sur un montant de subvention de 135 000 € (Taxe de séjour comprise) au titre du fonctionnement de l'Office de Tourisme.

La seconde a donné lieu à la construction d'un Budget Prévisionnel s'appuyant sur ce montant.

Toutefois, aujourd'hui il semblerait que ce dernier n'ait toujours pas fait l'objet d'une validation.